

Communiqué de presse

Le 18 novembre 2025

L'UMR lance le fonds Brocéliande dédié à la forêt, distribué en exclusivité sous forme d'unité de compte sur le contrat PER Placement-direct Retraite ISR.

Le support Brocéliande est accessible en exclusivité jusqu'au 31 décembre 2025 avec des frais de souscription réduits à 0% (au lieu de 4%).

L'UMR, expert de l'épargne retraite supplémentaire, renforce sa mission d'investisseur responsable en ouvrant une unité de compte (UC) dédiée à la forêt avec son fonds Brocéliande. Cette offre lancée en exclusivité avec le spécialiste de l'épargne en ligne, Placement direct.fr, est intégrée au PER Placement-direct Retraite ISR afin de proposer à ses clients de contribuer durablement à la préservation des forêts françaises et européennes. Cette innovation confirme une nouvelle fois l'engagement de l'UMR, avec Placement-direct.fr, à construire une société plus juste et plus durable.

Un fonds pour une gestion durable et pérenne des forêts françaises et européennes

Lancé par l'UMR, avec la participation du Groupe VYV, le fonds Brocéliande entend **concourir à un mode d'exploitation des ressources de la forêt plus responsable et plus durable**. Classé au titre de l'article 9 de la réglementation SFDR, ce fonds forêt est doté d'une enveloppe de **33,5 millions d'euros pour permettre une gestion durable des forêts françaises et européennes**.

Gérés par France Valley, ce sont 16,5 millions d'euros qui ont d'ores et déjà été investis via **l'acquisition de 8 forêts en France et en Finlande**. Dans son prolongement, l'UMR a créé, en 2025, une société civile, la SC Forêts Brocéliande, pour ouvrir son fonds aux investissements individuels, avec un **objectif de rendement annuel non garanti de 4,19%** sur une durée de détention recommandée de 8 ans.

Éric Chancy, directeur général de l'UMR, commente : « *Les investisseurs institutionnels ont une responsabilité particulière dans la lutte contre le réchauffement climatique et ses effets sur le vivant. C'est en ce sens que l'UMR, en tant que société à mission, s'est engagée dans la préservation de l'écosystème forestier qui permet à la fois de favoriser la captation et la séquestration de CO2 et de protéger la biodiversité végétale comme animale. Il s'agit pour nous de défendre un bien commun pour les générations actuelles et futures, en donnant la possibilité aux épargnants de contribuer activement à ce projet* ».

Un PER attractif taillé pour l'investissement durable

Le PER Placement-direct Retraite ISR distribué en exclusivité par Placement-direct.fr est **particulièrement adapté** pour accueillir ce support de diversification sur les actifs naturels puisqu'il ne référence que des

placement-direct.fr

contact@placement-direct.fr

Tél. 01 53 32 73 32

Placement-direct.fr est le nom commercial de SAS Placement Direct – Société par Actions Simplifiée au capital de 250 000€ Siège social : 93 avenue Charles de Gaulle - 92200 Neuilly-sur-Seine - Immatriculée au RCS de Nanterre n°422833434 - Enregistrée à l'Orias sous le n°07004910 en tant que courtier en assurance, conseil en investissements financiers et mandataire en opérations de banque et services de paiement (www.orias.fr) adhérent de la Chambre nationale des conseils en gestion de patrimoine, association agréée par l'Autorité des marchés financiers. Prenez connaissance de notre politique de protection des données personnelles.

supports labellisés ISR ou catégorisés SFDR 9. Il est aussi **éminemment attractif** puisqu'il ne retient aucun frais sur les versements et les arbitrages et des frais annuels de gestion de seulement 0,50% sur les unités de compte, quel que soit le type de support et le mode de gestion retenu.

En outre, dans le cadre du lancement du support Brocéliande, **les frais de souscription de 4% sont ramenés à 0%** pour tout investissement enregistré lors d'une adhésion **jusqu'au 31 décembre 2025** ainsi que pour les versements et arbitrages parvenus jusqu'à cette date.

Le fonds Brocéliande en chiffres c'est :

- **33,5 millions d'euros investis**
- **Un objectif de rendement minimal de 4,19% sur l'horizon recommandé (8 ans)**

Ce support en unités de compte présente un risque de perte en capital

*« Nous sommes très fiers d'accompagner l'UMR dans cette initiative qui illustre parfaitement la vocation de Placement-direct.fr : rendre accessible au plus grand nombre des solutions d'épargne à la fois performantes et responsables. Le fonds Brocéliande permet à nos clients d'investir dans un actif tangible, porteur de sens, tout en contribuant à la préservation du patrimoine forestier français et européen », déclare **Gilles Belloir**, directeur général de Placement-direct.fr.*

Découvrez le fonds Brocéliande en vidéo avec David Mallard, Responsable Asset Management et Actifs Réels à l'UMR

Cliquez [ici](#) ou sur la vidéo



Pour retrouver toutes les informations concernant le contrat : cliquez [ici](#).

Pour consulter le rapport ESG des placements de l'UMR cliquez [ici](#).

Contact presse UMR : Agence Wellcom

Tél : 01 46 34 60 60 – Email : umrcom@wellcom.fr

Contact presse Placement-direct.fr : Comm'on Agency

Julie Dardelet-Guérin - Tél : 06 33 85 96 83 - Email : julie@commonagency.fr

Ilena Levy - Tél : 06 95 75 58 06 - E-mail : ilena@commonagency.fr

À propos de l'UMR

L'UMR développe des PER – Plans d'épargne retraite – accessibles à tous : particuliers et professionnels (salariés du secteur privé ou public, indépendants) ainsi que des PER dédiés pour ses partenaires distributeurs. L'UMR a évolué début 2023 en société à mission à capitaux 100% mutualistes, avant d'intégrer le Groupe VYV en mai 2023. Œuvrant dans un environnement fortement ancré dans l'Économie Sociale et Solidaire, l'UMR a inscrit le respect de ses valeurs de responsabilité, de sincérité et d'engagement dans toutes ses activités : réponse aux besoins des adhérents, conseil, investissement, mécénat, RSE... En tant qu'investisseur institutionnel, l'UMR s'est engagée dès 2014 dans l'investissement socialement responsable pour financer un monde dans lequel ses adhérents pourront mieux vivre leur retraite. umr-retraite.fr

À propos de Placement-direct.fr

Courtier en assurance vie, conseil en investissements financiers et mandataire en opérations de banque et services de paiement, Placement-direct.fr met à disposition des épargnants des solutions d'épargne reconnues et performantes.

Depuis plus de 25 ans, les clients de Placement-direct.fr sont accompagnés vers les meilleurs placements en accord avec leurs objectifs.

Mentions légales

Le contrat Placement-direct Retraite ISR, contrat collectif à adhésion facultative souscrit par l'association ADERM enregistrée sous le n°W442025068, auprès de l'UMR, est assuré par l'UMR - société anonyme à Conseil d'administration et à mission au capital de 247 668 709 €, Immatriculée au RCS de Nantes sous le numéro 828 952 796 et relevant du contrôle de l'ACPR, 4 place de Budapest - CS 92459-75436 Paris Cedex 09. Siège social de l'UMR et de l'ADERM : 12 rue de Cornulier - 44 000 Nantes. Pour consulter les documents d'informations du contrat et des fonds accessibles, rendez-vous sur www.placement-direct.fr.